



Elysée 2 infos – Mars 2023

Assemblée générale : dépôt des résolutions

L'Assemblée Générale ordinaire du SCCR se tiendra le jeudi 22 juin 2023, à la Chapelle de la Visitation. Les demandes de résolutions doivent nous parvenir au plus tard le 7 avril. Les modalités seront rappelées par affichage dans les prochains jours.

Véhicules 2 roues ventouses

Le SCCR tient à jour un fichier des immatriculations des véhicules des résidents. Cela permet de les informer rapidement en cas de problèmes avec leur véhicule (vitres mal fermées, actes de vandalisme, stationnement gênant, etc...). Ce fichier est déclaratif, et il appartient à chaque occupant de déclarer son immatriculation auprès de l'accueil du SCCR.

Compte tenu du manque de stationnements pour les véhicules à deux roues, nous avons entrepris un recensement des véhicules ventouses. A ce jour, nous comptons 21 véhicules n'ayant pas bougé depuis plusieurs mois ou années, dont seulement 4 sont identifiés dans nos fichiers.

Nous allons procéder à une **campagne d'enlèvement en fourrière des véhicules 2 roues ventouses**, dans le courant du mois d'avril, et invitons les propriétaires de tels véhicules à se rapprocher de l'accueil du SCCR pour se signaler.

Nouvel équipement technique : la mini-pelle

Le SCCR s'est récemment doté d'une mini-pelle, afin de pouvoir réaliser en interne, plus facilement et plus rapidement, des travaux d'espaces verts, de terrassement, et de recherches de fuites enterrées.

Auparavant, le SCCR avait recours à la location de tel matériel. Le coût de la location, et le manque de flexibilité et de réactivité induits par cette logistique justifient de s'en équiper. Cet équipement s'amortit sur environ deux ans.



Bornes de recharge pour véhicules électriques

De plus en plus de copropriétaires nous interrogent sur les modalités d'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique dans leur parking (parkings souterrains et certains box selon faisabilité, à l'exclusion des places de stationnement extérieur). Il appartient aux copropriétaires qui le souhaitent de prendre

contact avec la société ZEPLUG (contact@zeplug.com ou par téléphone 01.88.24.40.00), qui a été retenue pour de telles installations par un vote en assemblée générale. L'entreprise ZEPLUG étudie la faisabilité de l'installation, en relation avec le service technique, notamment pour le cheminement de câbles. Le copropriétaire est ensuite facturé directement par ZEPLUG pour ses consommations électriques.

Sécurité et intrusions

Nous faisons régulièrement face à des intrusions de démarcheurs, ou de jeunes venant traîner dans les cages d'escaliers, alors qu'ils ne sont pas de la résidence. Nous appelons à la vigilance de chacun concernant l'ouverture des accès à l'interphone. N'ouvrez que si vous connaissez votre interlocuteur.

Exercices du SDIS dans la résidence



Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) vient régulièrement faire des exercices dans la résidence, notamment pour former ses nouvelles recrues aux spécificités d'Elysée 2 (arrivées de gaz en toiture, machineries ascenseurs en toiture, etc...). Les pompiers déplorent encore un trop grand nombre de véhicules mal garés ou occupant les accès pompiers, et gênant la manœuvre du camion. Cela pourrait avoir de graves conséquences en cas de sinistre, et nous appelons à la vigilance de tous sur ce sujet

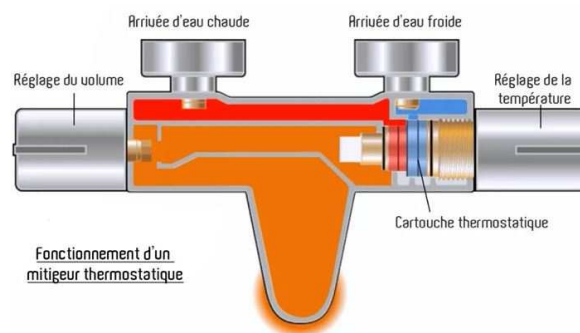
Zoom sur les problèmes d'eau chaude

Il arrive régulièrement qu'un bâtiment peine à avoir de l'eau chaude, ou que l'eau chaude soit particulièrement longue à venir.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'un problème de mitigeur défectueux dans un appartement.

En effet, à cause de l'usure, du calcaire, ou suite à une coupure d'eau et à la remontée de particules lors de la remise en eau, il arrive que la cartouche du mitigeur, qui assure l'étanchéité entre l'eau froide et l'eau chaude, ne soit plus étanche. La pression de l'eau froide étant supérieure à celle de l'eau chaude, l'eau froide pénètre donc dans la colonne d'eau chaude et refroidit cette dernière. Il en est de même lorsque vous utilisez un bouton « stop jet ». Même si l'eau ne sort plus, le mélange continue de se faire dans le mitigeur. La difficulté réside dans l'identification du mitigeur défectueux. Le service technique doit pouvoir tester l'ensemble des mitigeurs de la colonne, et cela nécessite l'accès aux appartements privés. Si certains copropriétaires refusent l'accès à leur appartement, comme cela arrive régulièrement, il leur est impossible d'identifier le mitigeur défectueux.

En cas de doute sur votre propre mitigeur, vous pouvez fermer le robinet d'arrêt d'eau chaude, faire couler de l'eau froide, puis positionner votre mitigeur au maximum en position eau chaude. Si de l'eau, froide, continue de couler, c'est qu'il est nécessaire de changer la cartouche de votre mitigeur, afin de ne pas pénaliser l'ensemble de la colonne.



Travaux étanchéité parking GIOB

Des travaux d'étanchéité, touchant la voirie, vont avoir lieu à l'entrée haute du parking GIOB à compter du lundi 3 avril, pour une durée d'environ 3 semaines. Ces travaux devraient impacter la circulation et nous vous invitons à passer par l'entrée basse, côté tennis, pendant la durée des travaux.